Fédération Sportive et Gymnique du Travail





Commission Régionale de Cyclisme

PUBLICATION DE COURSE

Titre de l'épreuve : 5ème CYCLO CROSS de Fesches-le-Châtel

<u>Date de l'épreuve</u>: Samedi 17 Novembre 2018

Club organisateur : Club Cycliste d'ETUPES

Coureurs admis : Toutes Catégories

Licenciés FSGT + Non licenciés (avec certificat médical de – d'1 an). VTT admis. Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FSGT, ainsi qu'aux non licenciés et aux licenciés d'autres fédérations sportives, à l'exception des seuls licenciés FFC totalisant plus de 200 points au classement national FFC établi au 15 septembre 2018.

Engagements à faire parvenir : pour le 15 novembre 2018 à

CC ETUPES 9 rue des roses 25460 ETUPES

Tél.: 03 81 94 18 72

mail: ccetupes@ccetupes.net

Tarifs: Pour les licenciés FSGT 5 € par chèque, 8€ sur place, 10 € pour les non licenciés.

Dossards : à partir de 12H 45 Salle des sports (stade Georges André Rue du 18 novembre 25490 Fesches le châtel).

Départs: Mairie de Fesches le châtel.

13 h 45 : Minimes (20 Minutes) + Cadets, Féminines, SV4 et Anciens (30 Minutes)

14 h 45 : Juniors + Espoirs + Seniors + Vétérans (45 Minutes)

Remise des prix, douches et vestiaires : Stade Georges André.

Renseignements: Michel VAUTHERIN: 06 08 12 86 03

<u>Important</u>: Le règlement des épreuves sera celui de la commission régionale de Cyclisme FSGT. Le port du casque rigide est obligatoire pour toutes les épreuves. Les commissaires seront ceux désignés par la fédération.